

INTERVENTION HAGUENAU (26 juin 2022)

dans le cadre de l'anniversaire du bicentenaire de la synagogue

Carole Wenner

I. Historique de la communauté juive

• Une communauté précaire mais bien établie.

L'histoire de la communauté juive de Haguenau est bien connue, riche en sources et relatée au XIXe siècle par l'historien Elie Scheid¹, puis au siècle suivant par le grand rabbin Joseph Bloch².

Au Moyen Age Haguenau comprend une toute petite communauté juive de six familles, venues s'installer après l'élévation en 1164 de Haguenau au rang de ville. Ces familles proviennent des territoires germaniques puis français après l'expulsion en 1182 des juifs du royaume de France par Philippe-Auguste. Les archives de la ville font état de leur fonction de prêteurs d'argent pour certains. Leur situation est globalement précaire.

La condition des juifs de Haguenau ne diffère pas de celle des autres juifs du Saint-Empire romain germanique. Ils deviennent en 1236 « serfs de la chambre impériale » et bénéficient ainsi de la protection de l'empereur, qui peut en retour les taxer à sa guise. En 1241 est construite la première synagogue de la ville. Les privilèges des juifs de Haguenau sont confirmés par le roi des Romains Richard IV en 1262 : personne en dehors du pouvoir impérial n'est autorisé à assujettir les juifs à aucune tâche. Ils payent des impôts à l'empereur et à la ville, et sont soumis en plus à une contribution spéciale pour leurs prières, ainsi que pour avoir un lieu de sépulture.

Le durcissement de l'Eglise et ses conséquences néfastes pour les juifs entre les XIe et XIIIe siècles se font ressentir également à Haguenau. En 1236, selon le chroniqueur Richer de Senones, les juifs de Haguenau sont accusés de crime rituel, témoignant de l'ancrage à cette période de l'idée des juifs peuple déicide.

Lors de la Peste Noire en 1349, la communauté juive de Haguenau est spoliée mais pas exterminée comme c'est le cas à Sélestat, Rouffach, Colmar ou Strasbourg. Elle est expulsée de la ville jusqu'en 1354, date à laquelle les juifs sont rappelés par nécessité économique. La seconde synagogue est établie rue du Sel. A partir de cette époque, les juifs se regroupent, formant *de facto* un quartier juif assumé, aux antipodes des ghettos subis qui émergent en Occident à la fin du Moyen Age.

La deuxième moitié du Moyen Age connaît plusieurs épisodes de révoltes en Alsace qui conduisent les juifs de plusieurs communautés alentours, moyennant finance, à venir se réfugier à Haguenau, épargnée par les soubresauts. C'est le cas lorsque les Armagnacs dévastent l'Alsace en 1440 ou lors de la guerre des paysans en 1525. Les juifs de passage ne sont jamais autorisés à s'établir définitivement.

• Le tournant du XVIe siècle.

La condition d'existence des juifs de Haguenau franchit une étape au XVIe siècle, lorsqu'est décrétée en 1551 pour les juifs de la juridiction l'obligation de porter une rouelle jaune, un signe distinctif donc, rappelant d'une part aux chrétiens leur judéité et le danger qu'ils représentent pour la chrétienté par leurs « mauvaises actions » (usure, meurtres rituels, ...) ; d'autre part leur appartenance au pouvoir impérial. Au bas du document figure une sorte de patron, donnant une idée de la taille que devait avoir la rouelle, soit une paume de main adulte³. Une mise

¹ SCHEID Elie, Histoire des juifs de Haguenau, Paris, 1885.

² BLOCH Joseph, *Historique de la communauté juive de Haguenau des origines à nos jours (huit siècles)*, Haguenau, 1968.

³ « (...) Très souvent des plaintes sont arrivées de nos sujets que la nation juive à qui nous avons permis d'habiter quelques villages ou villes de nos possessions, fait non seulement l'usure trop grandement, et cherche à ruiner le peuple chrétien, mais encore, ce qui est pire, s'adonne à toutes sortes de mauvaises actions, telles que la calomnie, l'insulte et le mépris de notre nom chrétien, de notre croyance et de notre religion. Ces méfaits proviennent en grande partie de ce que ces mêmes juifs demeurent dans beaucoup d'endroits parmi les chrétiens, qu'ils s'habillent surtout comme ces derniers, et qu'ils ne portent aucun signe extérieur, de sorte qu'ils trafiquent alors, sans que quelquefois on puisse les distinguer de nos fidèles. C'est pourquoi, en vrai seigneur catholique et prince régnant, par l'autorité de

à l'index doublée d'une paradoxale protection, ambiguïté essentielle dans laquelle évolue la communauté juive de Haguenau à l'instar des autres communautés juives germaniques.

Durant la guerre de Trente ans, les juifs réfugiés à Haguenau ne sont toujours pas autorisés à s'y établir durablement. Le passage de Haguenau en 1648 sous la juridiction française n'apporte pas de changement notable dans la condition des juifs de la ville : toujours aucune autorisation de venir s'y installer de façon pérenne et une hausse conséquente des taxes et impôts divers.

Le nouveau cimetière est mis en place en 1677. Haguenau compte alors une quinzaine de familles juives.

Un nouveau règlement de la présence des juifs à Haguenau est édicté en 1720 et restera en vigueur jusqu'à la Révolution : on n'y note aucune amélioration pour les juifs du lieu, Haguenau étant une ville libre et gérant la communauté comme elle l'entend. La communauté continue de croître : on dénombre 64 familles en 1784.

La fragilité des communautés provient également des assauts répétés durant des siècles pour que les juifs accèdent à la conversion. Catholique d'abord, protestante ensuite. Au XVIII^e siècle sont promises aux futurs convertis des primes de toute sorte⁴.

L'accession au rang de citoyens libres et égaux après la Révolution n'améliore pas la situation. L'historien Jean Daltroff a étudié la question des juifs de Haguenau sous la Terreur⁵ : il leur était alors interdit de se réunir pour prier et la clef de la synagogue était en possession des autorités de la ville. Le rabbin de l'époque, Jacob Gougenheim, incite en 1791 ses coreligionnaires à désobéir et à vivre pleinement leur judaïsme autant que possible. « *Dussè-je mourir sur la brèche, je n'aurai de repos que lorsque j'aurai mon temple* ». Il finit par convaincre ses coreligionnaires de célébrer Pessa'h en toute discrétion dans une usine convertie en oratoire pour l'occasion. Mais en décembre 1793, les Jacobins s'installent dans la ville. Afin d'échapper à la répression, une partie de la population de Haguenau fuit en Allemagne : 460 familles dont 88 personnes de confession juive quittent les lieux. Le rabbin Gougenheim en fait partie. Mais la plupart des juifs de Haguenau sont restés dans la cité et ont vécu sur place la privation des libertés consécutive à la mise en place de la Terreur. Le Comité de surveillance et de sûreté de Strasbourg ordonne l'arrestation d'un certain nombre de juifs soumis à l'impôt forcé, soupçonnés d'espionnage et de trahison. Ce n'est qu'à la chute de Robespierre l'année suivante que les juifs reviennent en France et donc à Haguenau. En 1795 est finalement publié un décret autorisant les juifs de la ville à célébrer leur culte. Quant au rabbin Gougenheim, à son retour en 1795, il fait l'objet d'un avis d'expulsion, n'étant pas considéré comme un citoyen compris dans la classe « utile et laborieuse ».

• **Une communauté en voie d'extinction.**

L'essor démographique de la communauté juive de Haguenau est permanent, surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et après la Révolution, avec l'arrivée de juifs étrangers, provenant notamment de Bavière et de Prague, autorisés à s'y établir pleinement. 687 juifs vivent à Haguenau en 1850, ils représentent alors près de 10% de la population totale. La localité fait partie des villes ayant une communauté juive les plus peuplées de Basse Alsace.

La baisse démographique s'amorce avec la première puis la seconde guerre mondiale, cette dernière portant un coup fatal à la communauté juive de Haguenau. Les pertes humaines et les dégâts matériels sont colossaux. Peu de personnes reviennent après la Libération. Des personnalités comme le grand rabbin Joseph Bloch ou le président de la communauté Joseph Strauss vont alors œuvrer dès 1945, à restaurer le judaïsme dans la ville de Haguenau en la dotant d'une communauté forte qui puisse redevenir un espace de référence, qui soit le lieu de la dignité recouvrée. On observe aussi le sursaut d'institutions à caractère social comme l'hospice le Refuge,

notre pouvoir, après avoir pesé le pour et le contre, nous abrogeons tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour et ordonnons [que] chaque juif sera tenu de porter sur sa redingote ou pardessus, sur le côté gauche de sa poitrine, une rouelle jaune (...) » (AM Haguenau : GG65).

⁴ En 1711 une jeune juive se convertit pour épouser un catholique de Haguenau. Elle est hébergée gratuitement par l'hôpital jusqu'au jour du mariage, elle reçoit un cadeau de noces d'une valeur de 50 florins et la municipalité l'exempte, ainsi que son époux, pour une période de trois ans, des droits de bourgeoisie.

⁵ DALTROFF Jean, « Les juifs de Haguenau à l'époque de la Terreur », Extrait de *Cinq cents ans d'histoire juive à Haguenau, Etudes haguénoises*, tome XVIII (1992).

L'orphelinat israélite qui accueille sous l'égide de l'OSE 45 enfants de déportés ou la colonie de vacances les Cigognes, dirigée par l'OSE et établie à Luttenbach à partir de 1953.

Ce second souffle ne permettra pas à la communauté juive de se maintenir longtemps : l'attrait des jeunes pour Strasbourg ou Paris dans les années 1960, les départs pour Israël dès la création de l'Etat en 1948 et particulièrement après la Guerre des Six Jours (où plusieurs dirigeants communautaires et guides spirituels alsaciens font leur *alya* entraînant à leur suite la jeune génération) sont autant de coups portés à la démographie juive haguénovienne qui ne compte aujourd'hui plus que quelques membres.

* * * * *

Bien que démographiquement affaiblie, la communauté juive de Haguenau est l'une des plus anciennes d'Alsace et assurément la plus stable puisqu'elle est présente sans discontinuer du Moyen Age à nos jours, exceptions faites de quelques années après la Peste Noire et sous l'occupation nazie. Si son histoire a été qualifiée d'« exemplaire » par Freddy Raphaël⁶, c'est parce qu'elle illustre à elle seule aussi bien l'ancienneté et l'enracinement de la présence juive dans l'espace rhénan que la vulnérabilité séculaire de l'existence des juifs aux côtés des chrétiens.

II. La synagogue

• Trois synagogues successives.

Haguenau a connu trois synagogues successives depuis l'installation des juifs dans la localité au Moyen Age. Une première « *Judenbus* » est construite dans les années 1240, pour les six familles qui composent la communauté, sur l'actuelle place de la République. Après l'expulsion des juifs de la ville en 1349, elle devient propriété d'un non juif.

A leur retour, en 1354, est construite la seconde synagogue, au numéro 8 de la rue du Sel. Elle est restaurée en 1492 comme l'indique une plaque en hébreu datée de cette année, trouvée dans les gravats d'une maison rue du Sel et exposée dans le vestibule de l'actuelle synagogue. L'édifice est détruit en 1676 par un incendie, il est reconstruit en 1683. Là aussi une plaque moitié en allemand moitié en hébreu conservée dans l'actuelle synagogue rappelle le sinistre.

La troisième synagogue de Haguenau, l'actuelle, est construite en 1821. Son inauguration donne lieu à un moment de célébration dans la communauté juive, lors du transfert des rouleaux de la Torah de l'ancienne vers la nouvelle synagogue⁷.

• L'architecture avant et après la guerre⁸.

L'actuelle synagogue est bâtie entre 1819 et 1821, sous la direction de l'architecte haguénovien Léopold, dont le nom est gravé sur une clé de cintre de la façade extérieure. Elle est construite dans le style néo-classique, rappelant des formes inspirées de l'Antiquité. L'édifice haguénovien compte parmi les premières synagogues monumentales d'Alsace et constitue une étape importante dans le paysage architectural et religieux de la ville. Le bâtiment évoque un édifice civil, révélateur de la volonté à cette époque d'intégrer les juifs à la société.

La synagogue est construite selon un plan presque carré de 18m sur 19m, avec une hauteur sous corniche de 7m30. La façade principale est en pierre de taille, surmontée d'un fronton à oculus sans motif. La façade orientale comprend deux baies placées des deux côtés du grand oculus de l'Arche Sainte, lui-même situé sous un oculus

⁶ RAPHAËL Freddy, « La communauté juive de Haguenau. Une destinée exemplaire », site Internet du judaïsme d'Alsace et de Lorraine, <http://judaïsme.sdv.fr/synagog/basrhin/g-p/haguenau/raphael/raphael.htm>.

⁷ Comme en témoigne un ordre adressé au « *lieutenant du Roy* », conservé dans les archives municipales : « *Demain vendredi 10 août 1821, M.M. du Culte Israélite doivent faire la translation de leur Evangile. Je crois qu'il paraît nécessaire de faire fournir des patrouilles qui parcourraient (sic) la ville dans divers quartiers, particulièrement dans celui où doit passer le cortège, afin de le faire respecter et prévenir tout désordre qui devait s'en présenter.* ».

⁸ Sur l'architecture de la synagogue de Haguenau, BAUMANN Fabien, « La synagogue de Haguenau (1819-1821) : un lieu de culte néoclassique remarquable », *Actes du colloque 200 ans de la synagogue de Haguenau*, Haguenau, 2022.

plus petit implanté dans la voûte. Les deux autres façades sont sobres et ne présentent pas de caractéristiques particulières.

L'intérieur du bâtiment adopte un modèle basilical qu'on retrouve en Europe dans des synagogues de communautés importantes⁹ : un vaisseau principal et des nefs latérales étroites. Elle constitue le modèle de plusieurs autres synagogues alsaciennes, espace des femmes mis à part, notamment Benfeld¹⁰.

La synagogue connaît au cours des décennies de nombreuses restructurations. La plus notable étant la suppression dans les années 1860 de la galerie des femmes à l'étage. Contrairement aux autres synagogues, les femmes se tiennent désormais sur les bas-côtés, séparées des hommes par leurs garde-corps, et non sur la tribune. Les pupitres mobiles des hommes sont alors remplacés par des bancs, agencés dans une direction unique et permettant d'accueillir davantage de fidèles. La *bimah* change à cette époque de place : elle est avancée près de l'Arche Sainte et ne se trouve plus au centre de la nef. En 1897 est introduit un orgue sur la tribune occidentale – le premier à être installé dans une synagogue d'Alsace – malgré l'opposition des plus orthodoxes. A la fin du XIXe siècle, la synagogue se dote d'une chaire, d'une plus grande cour par l'achat d'un terrain mitoyen et d'un éclairage au gaz. La communauté acquiert à cette occasion le grand lustre installé dans le vaisseau principal – et toujours en place de nos jours. Le chauffage central à vapeur basse est installé en 1924 et la toiture est rénovée en 1927.

La participation financière de la ville de Haguenau lors des différentes campagnes de rénovation, de réparation ou d'embellissement n'a pas été négligeable et a évité à la communauté juive de solliciter les aides de l'Etat.

La synagogue subit ensuite de nombreux dégâts lors de la deuxième guerre mondiale. Les autorités la transforment en atelier de réparation de camions de la Wehrmacht. Lors des combats de la Libération, elle est endommagée par l'explosion d'un obus. Un document conservé aux Archives départementales du Bas-Rhin mentionne la synagogue de Haguenau dans la liste des édifices réparables, bien que détruite à 60%¹¹. Dans son opuscule rédigé en 1968 sur l'histoire de la communauté juive de Haguenau, le grand rabbin Joseph Bloch¹² décrit l'état de destruction de la synagogue : « *Pendant la dernière guerre, le temple fut entièrement saccagé, sa façade détruite par les bombardements. A la Libération, seul le grand lustre du milieu, épargné parce qu'inutilisable pour la fabrication de matériel de guerre, attestait l'ancienne splendeur de la synagogue* »¹³. L'orgue fait partie, avec le reste du mobilier, des objets spoliés par les Allemands dans les années 1940. L'édifice fait l'objet entre 1945 et 1959 de nombreuses réparations, ordonnées par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Les coûts des travaux de restauration de l'ensemble de la synagogue sont estimés à 3 millions d'anciens francs, d'après une lettre de Joseph Strauss conservée aux archives¹⁴. Des dons ont permis à la synagogue d'acquérir un pupitre de lecture, deux *menorot* et d'autres ornements.

Quatorze ans après la Libération, la synagogue est comme neuve et fête sa réinauguration avec magnificence le 22 mars 1959, comme en témoignent le fascicule de douze pages édité pour l'occasion et les articles des journaux de l'époque, conservés aux archives départementales du Bas-Rhin.

En 1984 elle est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

• Les vitraux¹⁵.

A l'origine la synagogue ne comprenait pas de vitraux, ils ont été ajoutés au fur et à mesure.

L'oculus au-dessus de l'Arche Sainte est d'origine, il n'a jamais été démonté ni détruit.

⁹ La grande synagogue de Londres construite en 1790 étant l'archétype du plan basilical, tout comme la synagogue consistoriale de Bordeaux terminée en 1812.

¹⁰ Mais aussi Colmar ou Mulhouse, avec cette différence que les fenêtres sont plus hautes et de dimension plus grande, apportant plus de lumière à l'édifice. A Haguenau, un oculus a été percé dans la voûte sur la façade orientale à cet effet.

¹¹ ADBR : 2237W115 [1945]. Archives du Consistoire Israélite du Bas-Rhin et de la communauté de Strasbourg (1804-2018) – dommages de guerre, demandes d'indemnités, notes de frais.

¹² En poste de 1945 à 1961.

¹³ BLOCH Joseph, *Historique...*, *op. cit.*, p.11.

¹⁴ Président de la communauté juive de Haguenau de 1946 à 1971.

¹⁵ Sur cette thématique, WENNER Carole, « Les fêtes juives à travers les vitraux de la synagogue de Haguenau », *Actes du colloque 200 ans de la synagogue de Haguenau*, Haguenau, 2022.

Le second oculus, plus grand, en dessous du précédent, représente les dix commandements, avec chacun des deux premiers mots des commandements en hébreu en lettres d'or. Il date d'avant la guerre, mais diffère de celui que l'on aperçoit sur un cliché de la fin du XIXe siècle. Il a été démonté durant les conflits puis réinstallé plus tard à sa place.

En 1953, la municipalité de Haguenau fait dons de deux vitraux d'art, d'une valeur de 300000 anciens francs, placés de part et d'autre de l'Arche Sainte et réalisés par le peintre-vitrier Tristan Ruhlmann. On y observe les emblèmes des douze tribus d'Israël. Les clichés du XIXe siècle et de 1926 montrent qu'il s'agit au moins de la troisième série de vitraux à cet endroit.

Les dix vitraux latéraux sont également l'œuvre de Tristan Ruhlmann, offerts à la communauté par de nombreux donateurs, dont les noms figurent sur les cartouches au bas de chaque vitrail. C'est dans le contexte de renouveau d'après-guerre et de réappropriation du judaïsme par les survivants que les vitraux de la synagogue de Haguenau sont commandés. Autour du rabbin Bloch et du président Strauss se réunissent des membres de la communauté désireux de rendre à leur synagogue sa splendeur d'antan. Ces vitraux représentent dix temps forts de la vie juive qui jalonnent le calendrier hébraïque : huit fêtes principales, le mariage et le shabbat.

Ces dix vitraux offrent un parcours iconographique épuré, simple en apparence, alliant esthétique et spiritualité, didactique et orthodoxie. Dans une plaquette dédiée en 1957 à la mémoire du grand rabbin Ernest Weil, Joseph Bloch reprend à son compte un article paru en 1910 dans le journal juif distribué en Alsace-Lorraine, *Das jüdische Blatt* : « *Nous voulons enseigner, conserver et répandre le vieux judaïsme traditionnel (...). Nous nous efforcerons de gagner des adhérents à la doctrine juive et de les fortifier dans leurs positions (...), de perpétuer les traditions du judaïsme alsacien. Nous aurons à cœur d'allier à la noblesse et au sérieux de la pensée une expression simple et populaire* »¹⁶.

A noter que ces vitraux présentent une singularité artistique à plus d'un titre. D'une part ils sont confectionnés selon un procédé traditionnel qui n'est pas la marque de fabrique de Tristan Ruhlmann à cette époque (la dalle de verre) ; d'autre part ils sont un cas unique de représentation des fêtes juives dans une synagogue en Alsace¹⁷.

* * * * *

Grâce aux aides financières de l'Etat d'après-guerre et à la détermination des membres de la communauté juive haguénovienne, la synagogue de Haguenau a su renaître et, à travers elle, c'est un pan du judaïsme alsacien qui a pu être restauré. Aujourd'hui encore, la lumière de ces vitraux et la modernité de leurs motifs, en harmonie avec les couleurs chatoyantes des murs et des tentures, continuent de transmettre cette vitalité criante. Si la baisse démographique de la communauté juive de Haguenau suit inexorablement son cours, le bâtiment, lui, demeure. Plus de soixante ans nous séparent de l'inauguration de la synagogue restaurée et du pari de l'espérance fait au sortir de la guerre. A nous, désormais, de préserver ce patrimoine et de réinventer sa destinée.

¹⁶ SCHWOB Edmond, « Le Grand Rabbin Joseph Bloch, 1875-1970 », site Internet du judaïsme d'Alsace et de Lorraine, <http://judaisme.sdv.fr/histoire/rabbins/jobloch/index.htm>.

¹⁷ A l'exception des huit vitraux réalisés par les frères Ott pour la synagogue de Soultz-sous-Forêt, vraisemblablement dans une volonté de reproduire l'œuvre haguénovienne.